

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01186 Numéro SIREN : 514 277 797 Nom ou dénomination : AARON

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2023 sous le numéro de dépôt 1918

1918

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise **AARON**

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	2	0 2 1	13	1	1	2	2	0 2 0			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						209						210	18 885	32 833	
	Production vendue	biens	intracommunautaires				215						214		745	
				services *				217	12 220	218	1 388 754	610 894				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222		
	Production immobilisée *												224			
	Subventions d'exploitation reçues												226		1 500	
Autres produits												230	130	9 224		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	1 407 770	655 196		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											234	7 000	38 249		
	Variation de stock (marchandises) *											236	220	(75)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											238	185 909	136 090		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											240				
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :	- mobilier	- immobilier								242	302 913	175 020		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *				243	3 675					244	16 745	6 640		
	Rémunérations du personnel *											250	289 484	171 540		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252	89 421	51 706		
	Dotations aux amortissements *											254	31 760	12 749		
	Dotations aux provisions											256	280 868			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259							262	71	304		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260											
	Total des charges d'exploitation (II)											264	1 204 389	592 223		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	203 381	62 972		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers											(III)	280	123	248	
	Produits exceptionnels											(IV)	290	1 947	5 186	
	Charges financières											(V)	294	491	212	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347							(VI)	300	5 161	4 045	
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			348										
	Impôts sur les bénéfices *												(VII)	306	49 498	13 597
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	150 301	50 553	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318			
	Provisions non déductibles *												322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324	49 498		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248							330	3 529		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249							251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurale (44 septies)	127		Zones de revitalisation rurale (44 septies)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 septies)	991								
	Divers (44 septies)	ZFA NG (44 septies)	345	Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)	992		350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septies)	993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2								352	203 328	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2								370	203 328	372	

1918

N° 2033-A 2022

1

BILAN SIMPLIFIÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>AARON</u>					Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>414 RUE LHERMINOT</u>					<u>77550 MOISSY CRAMAYEL</u>					
Numéro SIRET * <u>51427779700015</u>										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
					Exercice N clos le <u>31122021</u>		Exercice N-1 clos le <u>31122020</u>			
					Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
									Net 4	
ACTIF										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	342 819	030	99 630	243 189	68 757		
	Immobilisations financières * (1)		040	2 397	042		2 397	1 397		
	Total I (5)		044	345 216	048	99 630	245 586	70 154		
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060	3 000	062		3 000	3 220		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	480 681	070		480 681	155 355		
		Autres * (3)	072	39 005	074		39 005	22 214		
Valeurs mobilières de placement		080	165 439	082		165 439	165 316			
Disponibilités		084	324 408	086		324 408	206 387			
Charges constatées d'avance *		092	1 692	094		1 692	924			
Total II		096	1 014 225	098		1 014 225	553 416			
Total général (I+II)		110	1 359 440	112	99 630	1 259 811	623 570			
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 000	2 000				
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126		200	200				
	Réserves réglementées *		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131							
	Report à nouveau		134		340 019	318 038				
	Résultat de l'exercice		136		150 301	50 553				
	Provisions réglementées		140							
	Total I		142		492 520	370 791				
	Provisions pour risques et charges		154		280 868					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		60 622	48 991				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			2 959				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		143 289	4 697				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	6 178	282 513	196 131				
	Produits constatés d'avance		174							
	Total III		176		486 423	252 779				
	Total général (I + II + III)		180		1 259 811	623 570				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	207 192				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : AARON

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Réintégrations diverses		3 529
Total des réintégrations diverses	330	3 529

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 259 810.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 407 639.71 Euros et dégageant un bénéfice de 150 300.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 714		4 400
Installations générales agencements aménagements divers	4 167		
Matériel de transport	118 498		201 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 249		792
TOTAL	136 627		206 192
Prêts, autres immobilisations financières	1 397		1 000
TOTAL	1 397		1 000
TOTAL GENERAL	138 024		207 192

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 114	16 114
Installations générales agencements aménagements divers			4 167	4 167
Matériel de transport			319 498	319 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 040	3 040
TOTAL			342 819	342 819
Prêts, autres immobilisations financières			2 397	2 397
TOTAL			2 397	2 397
TOTAL GENERAL			345 216	345 216

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 639	3 012		7 651
Installations générales agencements aménagements divers	4 099	68		4 167
Matériel de transport	57 543	28 377		85 920
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 590	303		1 893
TOTAL	67 870	31 760		99 630
TOTAL GENERAL	67 870	31 760		99 630

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 012				
Instal. générales agenc. aménag. divers	68				
Matériel de transport	28 377				
Matériel de bureau informatique mobilier	303				
TOTAL	31 760				
TOTAL GENERAL	31 760				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		280 868			280 868
TOTAL		280 868			280 868
TOTAL GENERAL		280 868			280 868
Dont dotations et reprises d'exploitation		280 868			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 397	2 397	
Clients douteux ou litigieux	6 759	6 759	
Autres créances clients	473 922	473 922	
Personnel et comptes rattachés	232	232	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 806	1 806	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 513	26 513	
Débiteurs divers	10 453	10 453	
Charges constatées d'avance	1 692	1 692	
TOTAL	523 775	523 775	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 622	60 622		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 512	140 512		
Personnel et comptes rattachés	55 956	55 956		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 200	43 200		
Impôts sur les bénéfices	36 323	36 323		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 223	68 223		
Autres impôts taxes et assimilés	4 885	4 885		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 777	2 777		
Groupe et associés	6 178	6 178		
Autres dettes	67 748	67 748		
TOTAL	486 423	486 423		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	56 449			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 818			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social se compose de 20 actions de 100 euros chacune.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 880
Dettes fiscales et sociales	22 477
Total	25 357

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 692
Total	1 692

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 947	77180000
Total	1 947	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	3 529	67120000
Total	3 529	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>AARON</u>										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	11 714	442	4 400	444		446	16 114		16 114
	Installations générales, agencements divers	450	4 167	452		454		456	4 167		4 167
	Matériel de transport	460	118 498	462	201 000	464		466	319 498		319 498
	Autres immobilisations corporelles	470	2 249	472	792	474		476	3 040		3 040
	Immobilisations financières	480	1 397	482	1 000	484		486	2 397		2 397
TOTAL		490	138 024	492	207 192	494		496	345 216		345 216
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial			495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 639	532	3 012	534		536	7 651		
	Installations générales, agencements divers	540	4 099	542	68	544		546	4 167		
	Matériel de transport	550	57 543	552	28 377	554		556	85 920		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 590	562	303	564		566	1 893		
	TOTAL	570	67 870	572	31 760	574		576	99 630		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622	280 868	624		626	280 868
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	280 868	684		686	280 868

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870-984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	276 242
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	149 615
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

AARON
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot 77550 MOISSY CRAMAYEL
514 277 797 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 407 640 euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 644 471 euros, soit une augmentation de 118.42 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 407 770 euros contre 655 196 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 180 791 euros contre 592 223 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de 226 979 euros contre 62 972 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice après impôt se solde par un bénéfice de 150 301 euros contre un bénéfice de 50 553 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Vous pouvez constater que l'exercice est bénéficiaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

Dans son rapport, la Présidente fait remarquer la réalisation d'un bénéfice de 150 300.78 euros pour 2021 qu'elle propose d'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau 31/12/2020	340 019.00 euros
Dividendes	28 572.00 euros
Résultat 2021	<u>150 300.78 euros</u>
 Total distribuable	 518 891.78 euros
Dividendes distribués	28 572.00 euros
 Report à nouveau 31/12/2021	 <u>490 319.78 euros</u>

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant global des dépenses et charges somptuaires ainsi que le montant de l'impôt supporté à raison de celles-ci, doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée.

Nous vous informons qu'à ce titre aucune dépense n'est intervenue.

Aucun frais général excessif n'a été engagé dans l'intérêt ou non de la société.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Aucune activité de recherche particulière ou développement n'a été entrepris au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES 2022

La situation de l'entreprise devrait rester stable.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article 356-3 de la loi et compte-tenu des informations et notifications reçues en application des articles 356-1 et 356-2 de ladite loi, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Madame CASIOT Régine : 100 % des actions.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ET AVOIRS FISCAUX DES TROIS EXERCICES ANTERIEURS

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'a pas été proposé de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention réglementée au sens de l'article 18 des statuts.

QUITUS A LA PRESIDENTE

Si vous êtes d'accord avec les termes exposés, relatifs à la gestion de la société, il vous appartiendra d'approuver les comptes et de donner quitus à la Présidente pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Présidente

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. S. D.', written over a horizontal line.

AARON
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot 77550 MOISSY CRAMAYEL
514 277 797 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

RESOLUTION VOTEE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 150 300.78 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau 31/12/2020	340 019.00 euros
Dividendes	28 572.00 euros
Résultat 2021	<u>150 300.78 euros</u>
 Total distribuable	 518 891.78 euros
Dividendes distribués	28 572.00 euros
 Report à nouveau 31/12/2021	 <u>490 319.78 euros</u>



DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES ANNUELS
- PETITE ENTREPRISE -

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5-1 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

1. Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale : AARON

Immatriculée au RCS, numéro : 514 277 797

Identité et qualité du représentant légal signataire : Régine CASIOT - Présidente

2. Objet de la déclaration

Demande que **le compte de résultat** de l'exercice clos le : **31 décembre 2021**, distinct des autres documents comptables, et qui est déposé en annexe au registre du commerce et des sociétés ne sera pas rendu public en application du deuxième alinéa de l'article L. 232-25 du code de commerce et du deuxième alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

La soussignée atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des petites entreprises au sens de l'article L. 123-16 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 du code de commerce et n'appartient pas à un groupe au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ou de l'article L. 524-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à MOISSY-CRAMAYEL,

Le 30/06/2022

Signature :

" certifié conforme "



NB : Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n° 2016-296 du 11 mars 2016, cette déclaration s'applique aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés au greffe à compter du 7 août 2016.

(1) Informations telles que figurant au RCS.